

•  
Rapport d'étape  
Octobre 2024  
•

# ESPACEMENT DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS MHM

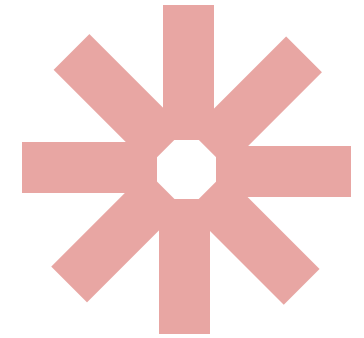
DES RÉSULTATS POSITIFS  
DANS LES SECTEURS DÉPLOYÉS

The logo for MHM (Métro-Hochelaga-Maisonneuve) is displayed in white text inside a red circle. The letters 'M', 'H', and 'M' are stylized and connected at the bottom.

MHM

Mercier  
Hochelaga-Maisonneuve  
Montréal 

Montréal 



# TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS .....	3	SECTEURS ÉTUDIÉS .....	7	L'ACCOMPAGNEMENT .....	15
DÉFINITIONS .....	4	IMPACTS DE L'ESPACEMENT SUR LA GÉNÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES .....	8	SÉQUENCE DES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLÉES MISE EN ŒUVRE .....	17
DESCRIPTION DU DOCUMENT .....	5	IMPACTS DE L'ESPACEMENT SUR LA GÉNÉRATION DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES .....	11	PERSPECTIVE : UNE TENDANCE QUI DURE ! .....	18
LES CIBLES .....	5				
CADRE D'ANALYSE .....	6				

L'étude d'impact de l'espacement de la fréquence de collecte des ordures ménagères aux deux semaines est réalisée par la Direction de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal. Le volet d'échantillonnage de la participation à la collecte des résidus alimentaires sur le territoire de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga—Maisonnette a été confié à la firme Stratzer.

# FAITS SAILLANTS



**-13 % des ordures ménagères collectées**  
[-4 % dans les arrondissements comparables]



**+31 % des résidus alimentaires collectés**  
[-1 % dans les arrondissements comparables]

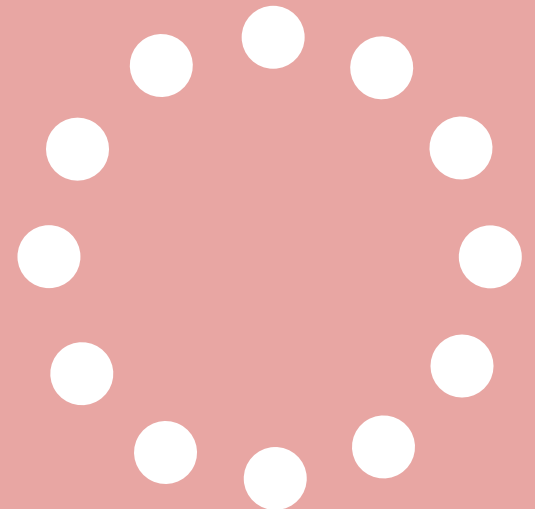


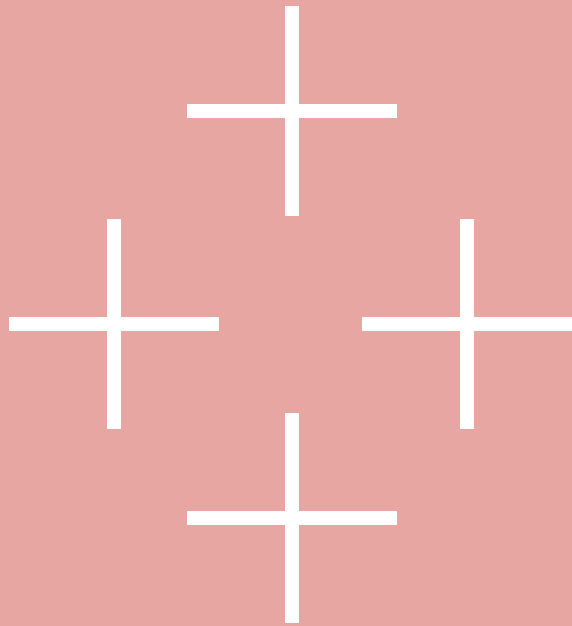
**-68 % du taux de contamination des résidus alimentaires chez les industries, commerces et institutions (ICI)**  
[-10 % dans le secteur résidentiel]



**+18 % du taux de participation à la collecte des résidus alimentaires dans le secteur résidentiel**  
[-7 % dans le secteur des ICI]

Les données présentées dans le présent document confirment la contribution significative de l'espacement de la fréquence de collecte des ordures ménagères à l'atteinte des objectifs de la Ville en matière de valorisation des résidus alimentaires et de réduction des ordures ménagères. Dans tous les secteurs où l'espacement a été déployé, une diminution significative des ordures ménagères collectées et une augmentation importante des résidus alimentaires collectés sont observées.





# DÉFINITIONS

## QU'EST-CE QUE LES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ?

Les résidus alimentaires sont un type de matière organique qui résultent de la préparation ou de la consommation d'aliments. Ces matières peuvent être valorisées par le biais de la collecte des résidus alimentaires, en compost ou en gaz naturel renouvelable.

## QU'EST-CE QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Les ordures ménagères désignent des résidus ultimes, c'est-à-dire qui ne peuvent pas être valorisés par le biais d'une autre collecte. Ces matières sont destinées à l'enfouissement.

## QU'EST-CE QUE L'ESPACEMENT DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

C'est un changement de la modalité de collecte des ordures ménagères qui voit la fréquence de ramassage espacée, afin d'inciter la population à réduire à la source et à mieux trier ses matières en se tournant vers les collectes valorisables, dont la fréquence n'est pas espacée.

## QU'EST-CE QUE LA VALORISATION ?

La valorisation renvoie à la mise en valeur des matières résiduelles. Lorsqu'elles sont valorisées, les matières résiduelles sont transformées pour poursuivre leur cycle de vie utile, plutôt que de terminer dans un site d'enfouissement.

# DESCRIPTION DU DOCUMENT

Afin de réduire la quantité de matières résiduelles générées et d'augmenter le bon geste de tri, l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (MHM) met en place progressivement une nouvelle modalité de collecte des ordures ménagères en espaçant sa fréquence aux deux semaines tout en maintenant la fréquence des autres collectes. Ce document rend compte des résultats au stade actuel du projet, c'est-à-dire après trois phases d'implantation, ainsi que des mesures mises en place pour accompagner la population dans ce changement d'habitude.

## LES CIBLES

L'arrondissement se fixe des cibles audacieuses de réduction des ordures ménagères et d'augmentation des résidus alimentaires afin de se conformer aux cibles du Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la Ville de Montréal, auxquelles tous les arrondissements et villes liées doivent se soumettre.

### ORDURES MÉNAGÈRES

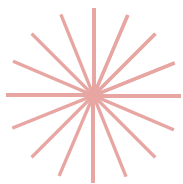
Pour les ordures ménagères, en accord avec l'engagement de la Ville de Montréal via la déclaration *Advancing Towards Zero Waste* du C40 Cities, qui est de diminuer d'au moins 50 % la quantité de déchets municipaux enfouis en 2030 par rapport à 2015, voici les cibles de réduction que s'est fixées l'arrondissement :

- 2015 (année de référence) : la quantité d'ordures ménagères collectées dans MHM était de 38 239 tonnes
- 2025 : réduire de 30 % (-11 472 tonnes) pour un total de 26 767 tonnes
- 2030 : réduire de 50 % (-19 120 tonnes) pour un total de 19 119 tonnes

### RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Pour les résidus alimentaires, les cibles visées comprennent la variation liée aux efforts de diminution du gaspillage alimentaire. L'année 2021 étant la dernière année précédant le début du déploiement de l'espacement de la collecte des ordures ménagères, celle-ci est utilisée comme année de référence.

- 2021 (année de référence) : La quantité de résidus alimentaires collectés dans MHM était de 3 786 tonnes
- 2025 : augmenter de 30 % (+1 136 tonnes) pour un total de 4 922 tonnes
- 2030 : augmenter de 50 % (+1 893 tonnes) pour un total de 5 679 tonnes



# CADRE D'ANALYSE

## PÉRIODES D'ANALYSE

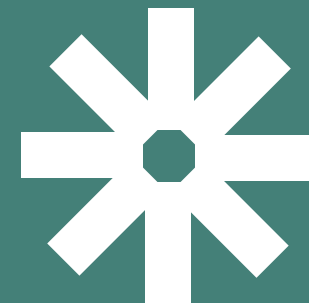
- Saint-Justin : espacement déployé le 28 février 2022  
La comparaison effectuée comprend les 12 mois avant et les 12 mois après le déploiement.
- Mercier-Ouest : espacement déployé le 13 novembre 2023  
La période de décembre 2022 à mai 2023 (avant) a été comparée à la période de décembre 2023 à mai 2024 (après).
- Tétreaultville : espacement déployé le 22 mars 2024  
La période de mars à mai 2023 (avant) a été comparée à la période de mars à mai 2024 (après).

Les données obtenues pour les secteurs de Mercier-Ouest et de Tétreaultville sont intéressantes, mais elles demeurent préliminaires à ce stade-ci étant donné la courte période d'étude. La fiabilité des données tirées du secteur de Saint-Justin est plus grande, étant donné la période d'étude sur deux années complètes.

## REVUE DES ARRONDISSEMENTS COMPARABLES

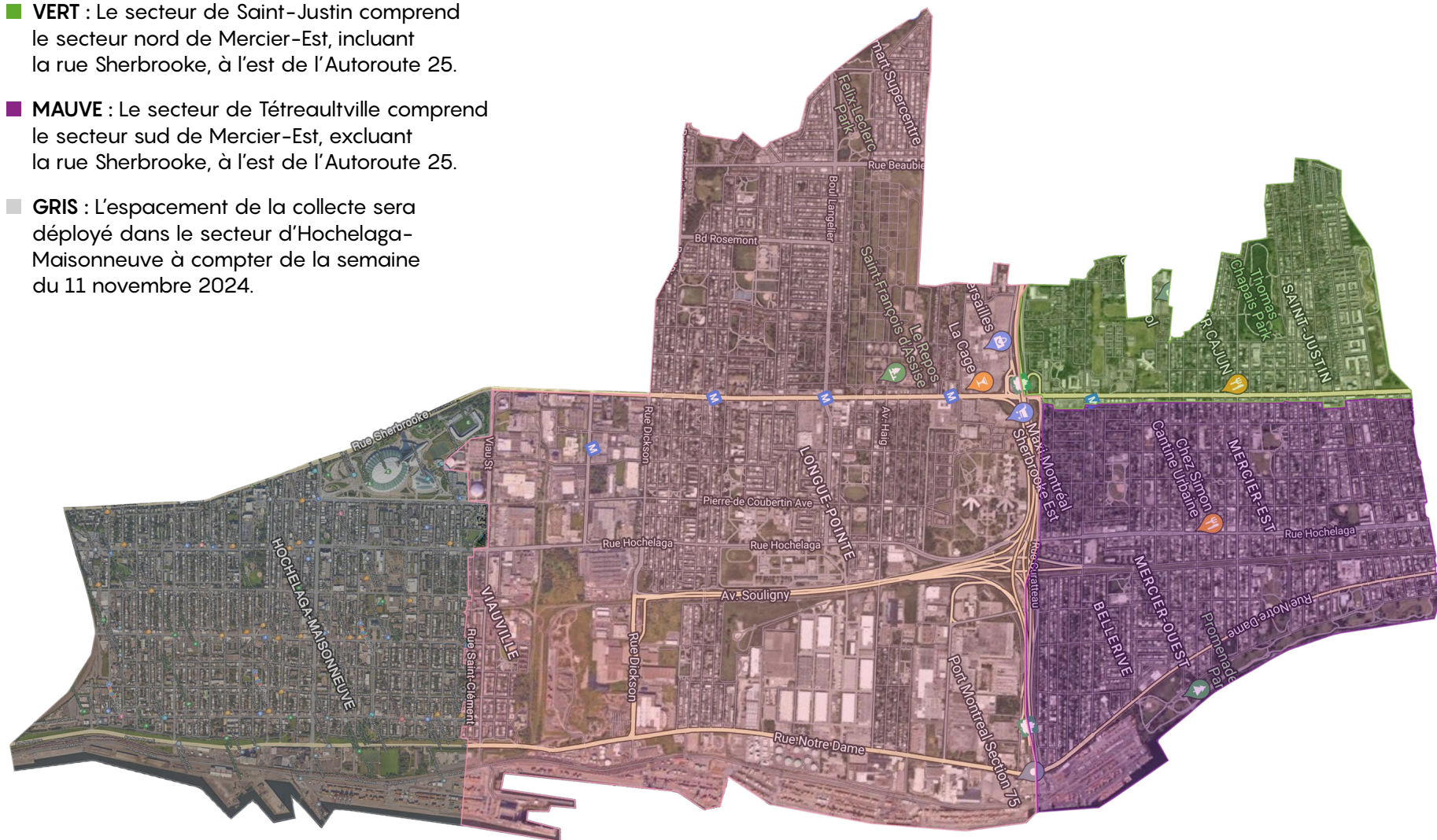
Les arrondissements comparables qui sont utilisés pour représenter l'évolution de la gestion des matières résiduelles à l'échelle montréalaise sont les arrondissements de Rosemont—La Petite-Patrie, LaSalle, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Ces arrondissements sont considérés comme comparables à MHM, car l'implantation de la collecte des résidus alimentaires a été complétée auprès de l'ensemble de leur population, dont les immeubles de neuf logements et plus, et leur cadre bâti est similaire à celui de MHM.

Cette comparaison permet d'isoler l'effet de l'espacement de la fréquence de collecte des ordures ménagères sur la génération d'ordures ménagères et de résidus alimentaires, puisque l'espacement n'a été déployé que dans les secteurs de MHM étudiés. Cette différence entre MHM et les arrondissements comparables est la variation nette.

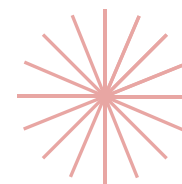


# SECTEURS ÉTUDIÉS

- **ROSE** : Le secteur de Mercier-Ouest comprend le territoire de l'arrondissement compris entre la rue Saint-Clément et l'Autoroute 25.
- **VERT** : Le secteur de Saint-Justin comprend le secteur nord de Mercier-Est, incluant la rue Sherbrooke, à l'est de l'Autoroute 25.
- **MAUVE** : Le secteur de Tétraultville comprend le secteur sud de Mercier-Est, excluant la rue Sherbrooke, à l'est de l'Autoroute 25.
- **GRIS** : L'espacement de la collecte sera déployé dans le secteur d'Hochelaga-Maisonneuve à compter de la semaine du 11 novembre 2024.

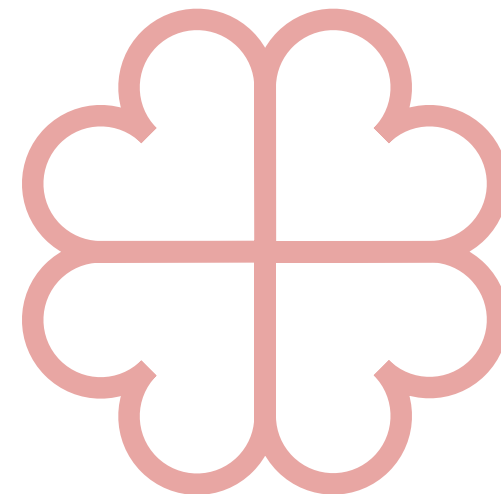
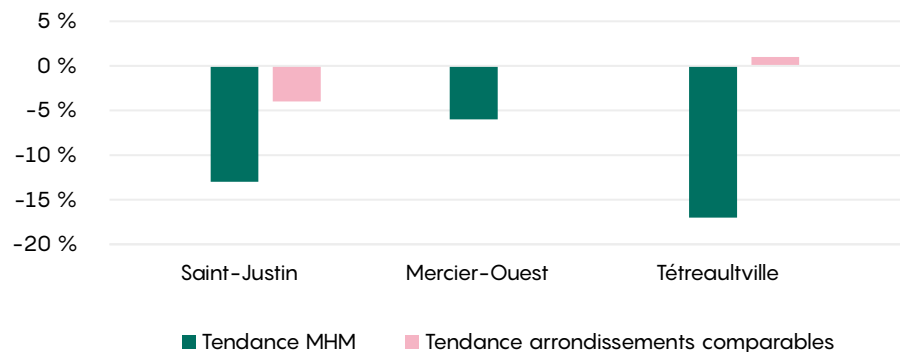


# IMPACTS DE L'ESPACEMENT SUR LA GÉNÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES



# LA VARIATION DE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES, AVANT ET APRÈS L'ESPACEMENT

## Comparaison de la variation dans MHM avec les autres arrondissements



	SAINT-JUSTIN	MERCIER-OUEST	TÉTREAUUVILLE
Tendance MHM	-13 %	-6 %	-17 %
Tendance arrondissements comparables	-4 %	0 %	1 %
Variation nette	-9 %	-6 %	-18 %

Alors que la quantité collectée d'ordures ménagères s'est maintenue dans les arrondissements comparables (-4 à 1 %), l'arrondissement de MHM se démarque avec une baisse considérable (-6 à -17 %).

Au cours des périodes d'analyse, les données reflètent une diminution de 13 % dans Saint-Justin, de 6 % dans Mercier-Ouest et de 17 % dans Tétreaultville.

En comparant ces tendances avec celles des arrondissements comparables, il est possible d'isoler l'effet direct de l'espacement, c'est-à-dire la variation nette.

Pourquoi la variation dans les arrondissements comparables n'est pas la même par rapport aux secteurs implantés ? Les périodes d'analyse ne sont pas les mêmes, voir la section Cadre d'analyse pour plus de détails quant à celles-ci.

# QU'EST-CE QUE ÇA REPRÉSENTE CONCRÈTEMENT ?

À l'échelle de l'arrondissement, sur une année, cela représente :



**2 445 tonnes d'ordures ménagères collectés de moins (net)**



**144 camions remplis à pleine capacité de moins sur nos routes**

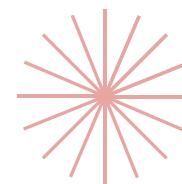
**3X**

**La baisse observée est trois fois plus importante que dans les arrondissements comparables**

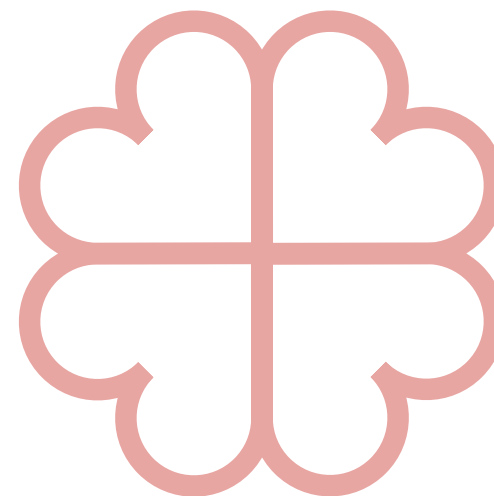
## EXPLICATION

Bien que les tendances pour le secteur de Mercier-Ouest (-6 %) et pour le secteur de Tétréaultville (-18 %) soient encourageantes, les données demeurent préliminaires étant donné leur courte période d'étude. La fiabilité des données tirées du secteur de Saint-Justin est plus grande, étant donné la période d'étude sur deux années complètes. La variation nette constatée dans ce secteur (-9 %) est donc utilisée pour estimer la réduction à l'échelle de l'arrondissement.

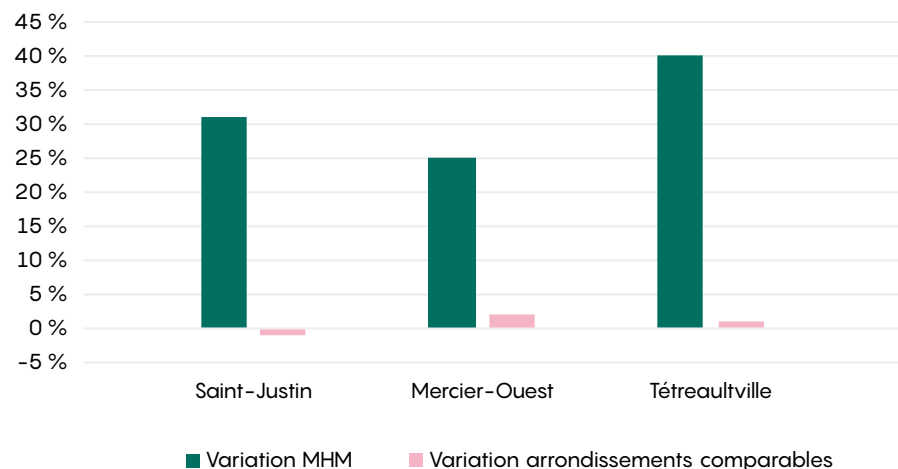
# IMPACTS DE L'ESPACEMENT SUR LA GÉNÉRATION DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES



# LA VARIATION DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES COLLECTÉS AVANT ET APRÈS L'ESPACEMENT



## Comparaison de la variation dans MHM avec les autres arrondissements



	SAINT-JUSTIN	MERCIER-OUEST	TÉTREAULTVILLE
Variation MHM	31 %	25 %	40 %
Variation arrondissements comparables	-1 %	2 %	1 %
Variation nette	32 %	23 %	39 %

Alors que la quantité collectée de résidus alimentaires s'est maintenue dans les arrondissements comparables (-1 à 2 %), l'arrondissement de MHM se démarque avec une augmentation importante (25 à 40 %).

Au cours des périodes d'analyse, les données reflètent une augmentation de 31 % dans Saint-Justin, de 25 % dans Mercier-Ouest et de 40 % dans Tétreaultville.

En comparant ces tendances avec celles d'arrondissements comparables, il est possible d'isoler l'effet direct de l'espacement, c'est-à-dire la variation nette.

Pourquoi la variation dans les arrondissements comparables n'est pas la même par rapport aux secteurs implantés ? Les périodes d'analyse ne sont pas les mêmes, voir la section Cadre d'analyse pour plus de détails quant à celles-ci.

# QU'EST-CE QUE ÇA REPRÉSENTE CONCRÈTEMENT ?

À l'échelle de l'arrondissement, sur une année, cela représente :



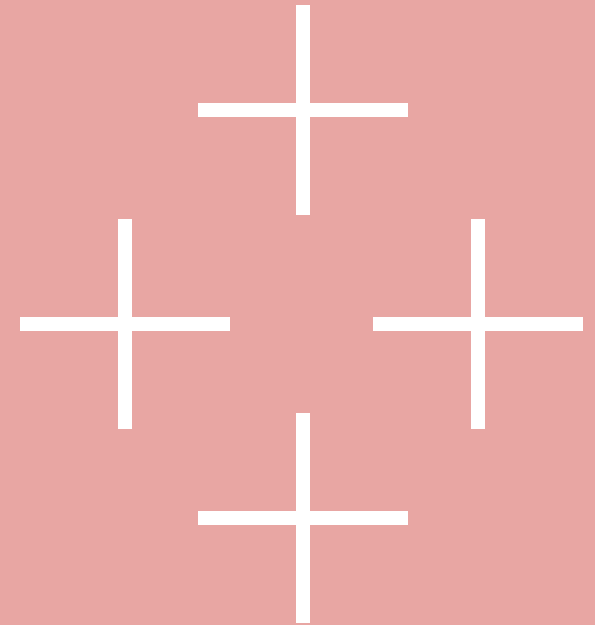
**1 204 tonnes de résidus alimentaires collectées de plus (net)**



**+31 % de résidus alimentaires valorisés, c'est-à-dire détournés des sites d'enfouissement**



**L'augmentation de 31 % de résidus alimentaires valorisés va à contre-courant de la tendance des arrondissements comparables (-1 %).**

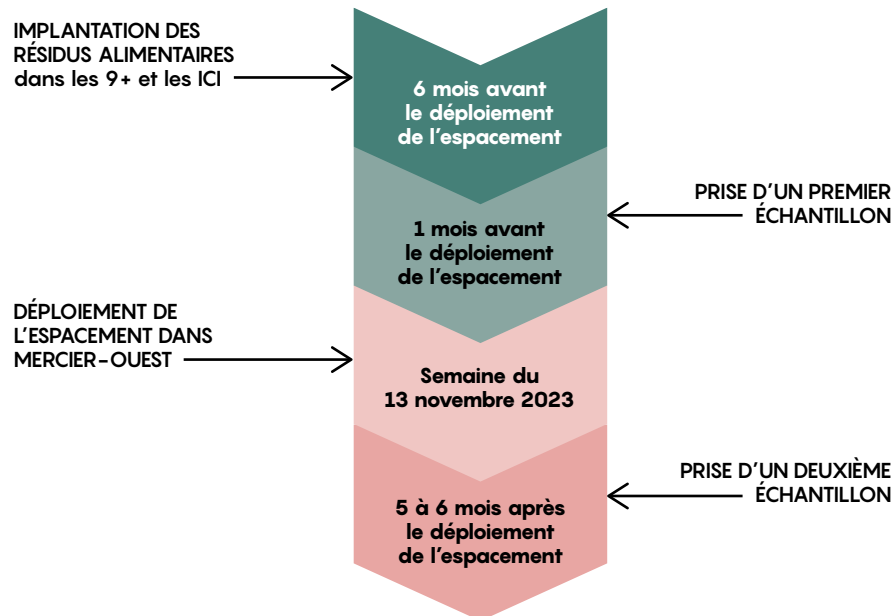


## EXPLICATION

Bien que les tendances pour le secteur de Mercier-Ouest (+23 %) et pour le secteur de Tétéraultville (+39 %) soient très encourageantes, ces données demeurent préliminaires étant donné leur courte période d'étude. La fiabilité des données tirées du secteur de Saint-Justin est plus grande, étant donné la période d'étude sur deux années complètes. La variation nette constatée dans ce secteur (+32 %) est donc utilisée pour estimer l'augmentation à l'échelle de l'arrondissement.

# MERCIER-OUEST : OBSERVATIONS TERRAINS QUANT À LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

## PÉRIODE D'ÉTUDE



À noter que ces données constituent un échantillonnage limité pris dans un seul secteur de l'arrondissement. D'autres échantillons seront mesurés dans différents secteurs de l'arrondissement dans les prochains mois.

## TAUX DE PARTICIPATION À LA COLLECTE

- Dans le secteur résidentiel, le taux de participation à la collecte des résidus alimentaires augmente de 18 %, c'est-à-dire une augmentation de 7 points de pourcentage pour passer de 38 à 45 %.
- Dans le secteur industriel, commercial et institutionnel, une diminution de 7 % est observée, c'est-à-dire une baisse de 1 point de pourcentage pour passer de 14 à 13 %.

## TAUX DE CONTAMINATION DES BACS BRUNS

- Dans le secteur résidentiel, le taux de contamination des bacs de résidus alimentaires diminue de 10 %, c'est-à-dire une baisse de 2 points de pourcentage pour passer de 20 à 18 %.
- Dans le secteur industriel, commercial et institutionnel, une diminution de 68 % est observée, c'est-à-dire une baisse de 21 points de pourcentage pour passer de 31 à 10 %.

Le principal contaminant retrouvé dans les bacs bruns est le sac de plastique non compostable. Les autres contaminants observés sont des matières recyclables, des résidus verts, des excréments d'animaux et des mégots de cigarette.

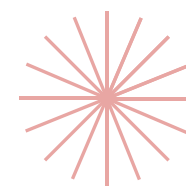
## TAUX DE REMPLISSAGE DES BACS BRUNS

Une augmentation de 10 % du taux de remplissage des bacs bruns est observée, c'est-à-dire une augmentation de 5 points de pourcentage pour passer de 48 à 53 %.

## TAUX DE CAPTAGE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Une augmentation de 33 % du taux de captage des résidus alimentaires est relevée, c'est-à-dire une augmentation de 6 points de pourcentage pour passer de 18 à 24 %.

# L'ACCOMPAGNEMENT



# L'ACCOMPAGNEMENT DANS MERCIER-OUEST ET MERCIER-EST EN QUELQUES CHIFFRES

**6 100**

**Personnes rencontrées**

(en date de juillet 2024)

**11 900**

**Portes visitées**

(en date de juillet 2024)

**55 000**

**Calendriers distribués**

(39 500 calendriers de rappel seront distribués pour 2025)

**1 250**

**Ensembles zéro déchet remis**

**100 %**

**Des milieux de garde rencontrés**

**193 500**

**Avis distribués**

**100 %**

**Des gestionnaires d'immeubles de 100 logements et plus approchés**

**18 500 \$**

**En subventions octroyées**

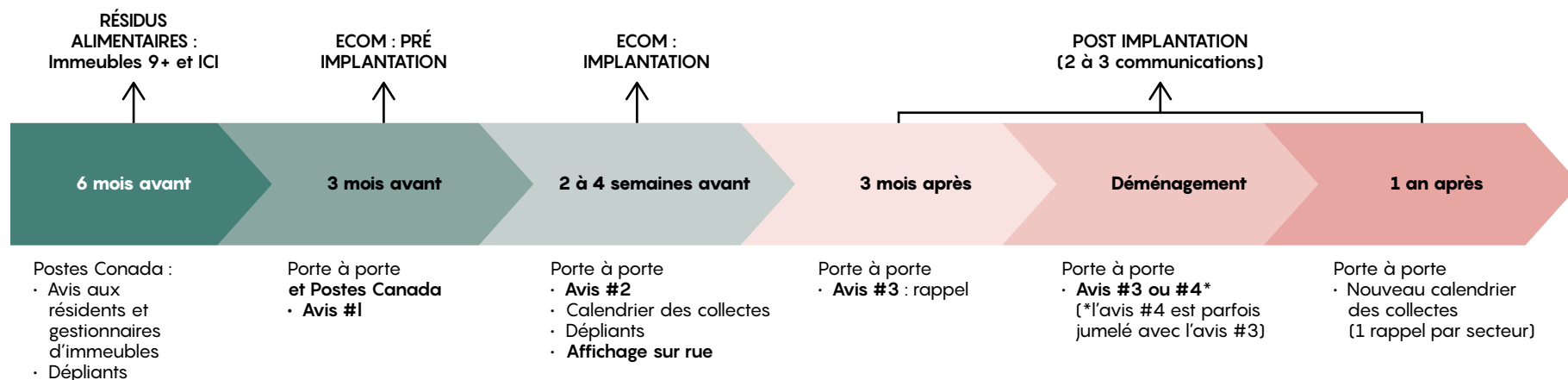
(entre novembre 2023 et juillet 2024)



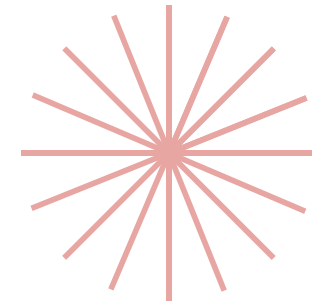
**Au total, c'est environ 47 500 unités d'occupation qui participent au projet à ce jour, soit les 2/3 de l'arrondissement !**

La dernière phase de déploiement de l'espaceur sera effectuée dans Hochelaga-Maisonneuve dans la semaine du 11 novembre 2024.

# SÉQUENCE DES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLÉES MISE EN ŒUVRE

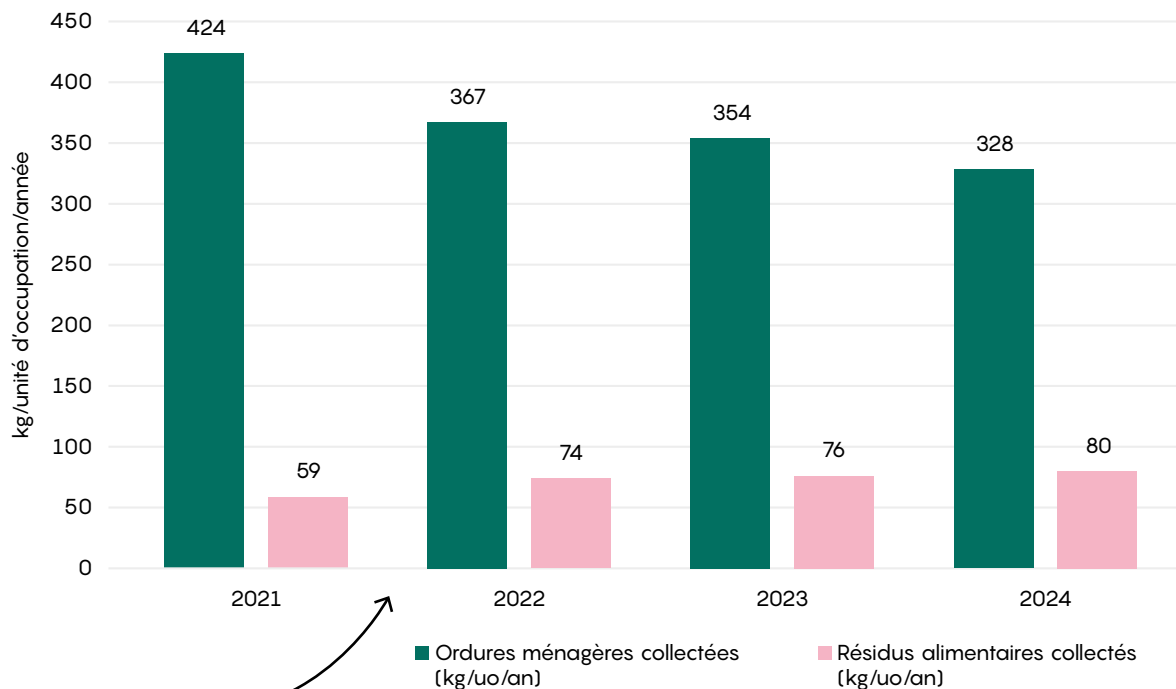


# PERSPECTIVE : UNE TENDANCE QUI DURE !



ÉVOLUTION DE 2021 À 2024 DANS LE SECTEUR DE SAINT-JUSTIN, OÙ L'ESPACEMENT EST DÉPLOYÉ DEPUIS LE 28 FÉVRIER 2022

## Ordures ménagères et résidus alimentaires collectés, 2021 à 2024



Déploiement de l'espacement de la collecte des ordures ménagères le 28 février 2022.

L'année de l'espacement (2022), une diminution significative (-13 %) des ordures ménagères et une augmentation importante (+25 %) des résidus alimentaires collectés est observée par rapport à l'année précédant le déploiement de l'espacement.

Cette tendance se poursuit les années suivantes, en 2023 et en 2024, pour atteindre une réduction de 23 % des ordures ménagères et une augmentation de 34 % des résidus alimentaires collectés par rapport à l'année de référence (2021).

Dans les arrondissements comparables, pour la même période, la diminution des ordures ménagères est de 8 % et la variation des résidus alimentaires est nulle. Ainsi, entre 2021 et 2024, l'espacement est associé à une réduction nette de 15 % des ordures ménagères et une augmentation nette de 34 % des résidus alimentaires collectés.